

Initié en 2005 par le ministère de la Culture et de la Communication (Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles)

• **Présentation**

- o La genèse
- o Le Carnet de route
- o Les discours du ministre
- o Une présentation par Y. Deschamps
- o Le comité de pilotage
- o Les groupes de travail

• **Action régionale**

- o Région Poitou-Charentes
- o Région Bretagne

• **Réflexion, propositions**

- o Comité de pilotage
- o Groupes de travail

• **Articles, études, documents divers**

- o Le cahier de L'ONDA n° 36
- o La Servante n° 29
- o Les Bulletin de HorsLesMurs
- o Le rapport Spielmann
- o La FAI AR
- o Quelques données sur le cirque

• **Actualité**

- o Les Biennales internationales du spectacle - BIS

**LE DISCOURS D'OUVERTURE DU MINISTRE RENAUD DONNEDIEU DE VABRES  
MARSEILLE, LIEUX PUBLICS - mercredi 2 février 2005**

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux et très fier de venir à Marseille pour lancer le " Temps des Arts de la rue ". Marseille, ce sont plus de vingt-six siècles d'histoire, vingt-six siècles de rencontres, d'échanges, de liberté, vingt-six siècles de culture.

Durant cette longue histoire, et dès ses origines, le spectacle vivant, s'est produit en plein air et en plein jour. Et, tout en s'installant dans des lieux fixes, il a continué, sous ses formes populaires, à investir les places et les rues. Des cortèges Bachiques à la Commedia dell' Arte, des mystères médiévaux aux bateleurs de l'époque moderne, la tradition ambulante du spectacle et sa familiarité avec l'espace urbain, ne se sont jamais démenties.

Depuis plus de vingt ans, ce mouvement artistique foisonnant des arts de la rue, a réinvesti l'espace public, en connaissant un formidable développement qui s'est accéléré et a été fortement soutenu par l'Etat : c'est en 1994 que le premier plan en faveur des arts de la rue a été décidé par Jacques Toubon.

Les arts de la rue ont fait de l'agora un espace de jeu et d'enjeu. Nourris des traditions ancestrales, comme les spectacles forains et de prouesse, dont ils perpétuent l'esprit de convivialité et de proximité avec le public, ils ont renouvelé les codes et les langages. Ils ont inventé de nouvelles démarches d'écriture artistique, traversant plusieurs disciplines, depuis les multiples formes d'expression du théâtre, avec ou sans texte, jusqu'aux arts plastiques, la musique, l'opéra, la danse, et le multimédia. Ils ont ainsi proposé au public une relation originale et dynamique à l'art et au monde.

Aujourd'hui, à Marseille et en France, les arts de la rue acquièrent pleinement droit de cité parce qu'ils ont connu, grâce à la créativité et aux talents des équipes artistiques, grâce à l'investissement de l'Etat et des collectivités territoriales, un extraordinaire développement. L'essor des festivals, le nombre croissant de compagnies et la naissance des lieux de fabrique qui accueillent des artistes pendant les phases de production, prouvent que les arts de la rue sont actifs en tous lieux : dans les métropoles comme Marseille, mais aussi dans des villes de taille plus modeste, dans leurs périphéries et, de plus en plus, dans le monde rural.

Les arts de la rue, partout où ils sont présents, comme dans cette cité phocéenne rayonnante, participent au rayonnement des territoires. Ils participent aussi au rayonnement de la France, en Europe et dans le monde.

Un Français sur trois assiste chaque année à un spectacle de rue. Plus de deux cents spectacles de rue sont créés chaque année. Et près de 900 compagnies de rue sont actuellement recensées. Votre présence, très forte cet après-midi, montre que cette vitalité extraordinaire n'est pas près de s'éteindre.

Les arts de la rue sont au cœur de la triple ambition pour le spectacle vivant que j'ai présentée, au nom du Gouvernement, à l'Assemblée nationale, le 9 décembre dernier, et au Sénat hier, en présence notamment du Sénateur - Maire de Marseille :

- replacer les artistes au cœur de la cité,
- élargir les publics et toucher de nouvelles populations en dépassant les clivages culturels et sociaux,
- transformer la perception de l'art en favorisant le décloisonnement entre les disciplines.

Cette triple ambition, je le sais, vous la partagez, et vous la transformez en réalité quotidienne.

C'est pour toutes ces raisons de fond et pour franchir un nouveau cap, afin de construire avec vous de nouvelles perspectives, que j'ai décidé de lancer le " Temps des arts de la rue ".

Vous trouverez, dans le dossier de presse qui a été préparé par mes services, l'essentiel de mes propositions et les dix actions que j'ai décidé de mettre en oeuvre pour décliner cette politique. Je

veux simplement vous présenter maintenant l'esprit et les priorités de ce plan, qui engage l'Etat.

J'ai tenu à ce que ce " Temps " soit un temps fort, un temps long. C'est pourquoi je n'ai pas voulu d'une " année " des arts de la rue qui cèderait ensuite la place à une autre année, et ainsi de suite. Il ne s'agit pas de virevolter autour d'un " coup médiatique ", mais d'inscrire résolument l'intervention publique et le développement des arts de la rue dans la durée.

C'est dans cette durée, dans ce temps long qui permet de prolonger et de répéter le moment, par nature éphémère, de la rencontre, que j'ai tenu à mobiliser l'ensemble des services du ministère, au niveau central, mais aussi dans les Régions. J'ai ainsi tenu à impliquer les Directions régionales des affaires culturelles, car je souhaite une politique souple, respectueuse de la réalité des territoires.

C'est dans ce temps long, que nous consoliderons six lieux de fabrication, en les transformant en centres nationaux de production afin qu'ils fortifient, mieux encore, les liens entre les équipes de création, les territoires et les populations. " Lieux Publics ", qui joue ce rôle depuis plus de dix ans à Marseille et qui nous accueille aujourd'hui, sera naturellement conforté dans ses moyens et dans ses actions.

Nous consoliderons une trentaine de lieux animés par les compagnies : ports d'attache ou terres d'asile, ces lieux de fabrique et de résidence forment aujourd'hui des îlots absolument nécessaires aux créateurs de la rue. Et nous nous attacherons à ce que les équipes indépendantes, les compagnies sans feu ni lieu, soient aussi accompagnées depuis leur naissance jusqu'à leur développement, stabilisé notamment par un conventionnement pluriannuel.

Enfin, c'est dans ce temps long, dans cette construction dans la durée, que se situe ce projet ambitieux, novateur, unique, la Cité des arts de la rue, dont les premières pierres seront posées cet automne à Marseille, dans cet immense espace de 36 000 m<sup>2</sup> dont 11 000 m<sup>2</sup> de bâti. Cette Cité renforcera le rôle de Marseille comme capitale des arts de la rue, au rayonnement national, européen et international.

Ce temps long sera donc un temps d'action, car nous devons inscrire dans la durée l'engagement de l'Etat et celui des collectivités territoriales pour mener à bien toutes les actions qui sont présentées dans le dossier qui vous a été remis.

Je tiens beaucoup à ce partenariat, essentiel au développement des arts de la rue. Le droit de cité qui leur est aujourd'hui reconnu, implique une relation étroite avec les communes, les départements et les régions, tout au long de l'année, et pas seulement pendant les festivals de l'été.

L'Etat, pour sa part, assumera son engagement et ses responsabilités dans la durée. Comme l'action budgétaire s'inscrit pour sa part, dans un cadre annuel, je tiens à vous annoncer, que cette année, en plus des 6,5 millions d'euros déjà affectés à votre secteur, ce sont 2 millions d'euros supplémentaires qui seront consacrés par l'Etat à ses actions en faveur des arts de la rue.

Ce temps d'action, sera aussi, naturellement, un temps d'échanges et de dialogue.

Je tiens ici à rendre hommage à l'action de la Fédération des arts de la rue qui rassemble les professionnels dans leur diversité : artistes, directeurs de compagnie, organisateurs et programmeurs de festivals, responsables de lieux de fabrication, techniciens, amateurs passionnés. Ils oeuvrent ensemble pour que les arts de la rue bénéficient d'une reconnaissance professionnelle et artistique dans le domaine de l'art contemporain et du spectacle vivant et qu'ils disposent, de la part des pouvoirs publics, des moyens nécessaires à leur développement.

Ce " Temps des arts de la rue " est un temps de mobilisation collective. Et j'ai besoin de vous, comme j'ai besoin des collectivités territoriales. Vous pouvez compter sur moi pour développer les efforts de diffusion. Afin de favoriser les tournées et d'inscrire les spectacles de rue dans les programmations des scènes généralistes de réseaux d'action culturelle, j'ai demandé à l'Office national de diffusion artistique de mettre en place un dispositif d'accompagnement spécifique : votre réunion d'aujourd'hui et de demain prouve qu'il est déjà en œuvre.

Ce temps d'échanges sera aussi un temps de formation. Aucun système de formation structuré dans la durée n'avait été jusqu'à présent mis en place dans ce secteur où l'apprentissage se poursuit tout au long de la vie. Les Arts de la rue sont jeunes, certes. On les a qualifié d'émergents. Mais je sais, qu'après plus de vingt ans de pratique, certains d'entre vous se sentent responsables de transmettre.

Vous me trouverez donc à côté de vous, pour vous soutenir, dans cet effort de formation. Et je tiens à rendre ici hommage à Michel Crespin, créateur - entre autres, car son action en faveur des arts de la rue a été, et est encore, inestimable - de la formation avancée et itinérante des Arts de la rue, la " FAI- AR ", placée sous la responsabilité de Dominique Trichet. Elle s'installera non loin d'ici, au sein de la Cité des arts de la rue, et elle accueillera dès cette année sa première promotion.

Le temps de l'échange, c'est enfin, conformément à votre vocation profonde, le temps de l'ouverture, non seulement sur la cité, mais aussi, au-delà, sur l'Europe et sur le monde.

La France, par son histoire et sa vitalité, est aujourd'hui un pays de référence, pour les Arts de la rue. En 2005, 23 projets de 20 compagnies seront présentés, avec l'appui de l'Association française d'action artistique, de Belgique en Hongrie, des Pays-Bas au Mexique en passant par le Maroc, la Slovénie, le Burkina Faso ou l'Australie.

Je m'engage donc à favoriser vos échanges et vos réseaux de production et d'information internationaux. Et pour donner l'exemple, pour soutenir ce rayonnement et illustrer la relance de la commande publique, j'ai décidé que les Rencontres européennes de la culture, qui se tiendront les 2 et 3 mai prochains à Paris, et qui réuniront des intellectuels et des artistes de l'Europe entière, associeront les arts de la rue.

Aujourd'hui, je suis fier de voir s'accroître la connaissance et la reconnaissance des arts de la rue. Je veux saluer le travail du centre de ressources " Horslesmurs " qui contribue à structurer l'information sur la vie mouvante de la rue.

Et je veux remercier deux personnalités qui, comme président et président d'honneur d'un comité de pilotage en cours de constitution, assureront le suivi des actions prévues et en prépareront de nouvelles : Yves Deschamps, d'abord, qui fut inspecteur général du théâtre et un ardent constructeur de la politique de l'État en faveur des arts de la rue ; Jacques Higelin, ensuite, un grand artiste qui prouve, s'il en est encore besoin, que les arts de la rue sont le symbole du décloisonnement artistique.

Faisons, ensemble, de ce temps d'action, un temps créatif, un temps de partage et de convivialité. Un temps qui contribue à donner du sens à nos existences, à nos espaces de vie, avec toute l'énergie et toute la liberté dont vous faites preuve chaque jour.

Je vous remercie.